



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DEC_0286_2025

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'INTERVENTIONS ARTISTIQUES AVEC MADAME CALVET GAËLLE

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;
VU l'arrêté du Maire n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de troisième Maire-Adjoint en charge de la culture et du Patrimoine,

CONSIDERANT la programmation culturelle de la Micro Folie pour la saison 2025-2026,

Le Maire décide de signer une convention d'interventions artistiques avec Madame Gaëlle CALVET domiciliée 7, rue des Saulniers Randonnai – 61190 TOUROUVRE AU PERCHE pour l'animation d'un atelier de dessins le samedi 27 septembre à la Micro-Folie pour un montant de 350 €

Fait à Pont-Audemer, le 3 octobre 2025

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation

Julien TIMON

